

Fructueux entre-deux tours

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

28 mars 2014

Dieu que l'entre-deux tours des municipales 2014 est riche en enseignements ! Peut-être plus riche que l'élection elle-même. D'abord les tractations et autres alliances sont souvent surprenantes comme à Sainte-Rose par exemple où Adrien Baron rejoint le camp du maire sortant. Quand ce n'est pas les fusions inédites, ce sont les coups de tonnerre comme celui de l'invalidation par le préfet de la liste fusionnée entre Jean Bardail et Jean-Claude Lombion pour non-respect de la règle de la parité. À l'heure où nous bouclons cette édition, impossible de savoir ce qu'il adviendra de cette liste. Un recours est possible dans les 24 heures auprès du tribunal administratif. Ce qui a certainement été entrepris. Reste à savoir quel sera le verdict du tribunal administratif qui a trois jours pour se prononcer. Donc jusqu'à la veille de l'élection Jean-Claude Lombion a une épée de Damoclès sur la tête. Toutefois, si le tribunal ne se prononce pas dans ce délai, le préfet est tenu de valider la liste. L'entre-deux tours c'est aussi les indiscretions qui nous parviennent et qui laissent à penser que Marie-Luce Penchard pourrait être intronisée maire de Basse-Terre dès dimanche 30 mars prochain. C'est selon nos informations ce qui aurait été convenu entre la mère et la fille. La mère se consacrant à la présidence de la communauté d'agglomération. Sauf que le résultat de Capesterre-Belle-Eau n'est pas acquis, et ne sera pas connu avant l'intronisation. Lucette pourrait bel et bien se rétracter si cela tourne au vinaigre à Baillif et à Capesterre Belle-Eau. Mais il y a mieux. André Attalah et Guy Georges vont intenter un recours et plus grave des gens proches de Robert Valérius ont décidé de déposer plainte au pénal pour utilisation de faux électeurs. Cela promet. À Sainte-Anne, les choses semblent bien engagées pour Christian Baptiste. Mais c'est l'attitude de Jacques Kancel qu'il faut saluer. Aucune contorsion, il est à gauche, il reste à gauche même s'il n'est pas sur la même longueur d'onde que Christian Baptiste sur la question de l'évolution statutaire qui, tout PPDG qu'il est soutient Victorin Lurel. Au Lamentin, la bataille sera âpre, peut-être serrée. Mais là, les deux finalistes nous ont donné une belle leçon de

fair-play. Je n'ai pas d'adversaire j'ai des concurrents a répété José Toribio tout au long de la campagne. Les deux hommes ont de l'estime l'un pour l'autre. Seule la politique les oppose. Dimanche soir, l'un des deux devra s'effacer. Et puis, il y a encore Capesterre Belle-Eau où se joue une belle partie et qui fera tomber la communauté d'agglomération du sud Basse-Terre dans un camp ou dans un autre. Petit-Canal où on assiste certainement à la fin d'une époque et puis il y a PortLouis où Jean-Marie Hubert qui sort en tête est cerné de toutes parts. Tous les candidats du premier tour rejoignent Victor Arthein : Bernard Cerci avec ses 353 voix, Jacques Marie-Claire avec 175 voix Patricia Pompilius 96 voix. Si toutes ces voix se retrouvent sur Victor Arthein, Jean-Marie Hubert a des soucis à se faire. Enfin c'est aussi l'entre-deux tours avec l'affaire Jalton/Stimpfling, même si ce n'est plus les élections municipales, c'est un peu cela quand même. Le conseil supérieur de l'audio visuel (CSA) vient de rappeler à l'ordre Guadeloupe première dans le conflit qui l'oppose à Eric Jalton à propos du fameux scanner de la campagne électorale. " Le conseil a considéré que Guadeloupe première avait manqué à l'obligation de rigueur dans le traitement de l'information et a mis en garde les responsables de la chaîne contre le renouvellement de tels manquements ". Dont acte.